N° 3-4 — 15e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO (13 et 14 Nivôse An 111) Samedi 3 et Dimanche 4 Janvier 1903

RÉDACTION :
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 59

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

# LA LANTERNE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

## Élection Sénatoriale du Nord

DU 4 JANVIER 1903

*Candidat du Congrès Républicain :*

CULTIVATEUR

**Maire d'Haubourdin**

CONSEILLER GÉNÉRAL

Ancien Président de la Société des Agriculteurs du Nord

# Le devoir républicain

Les adversaires du Parti républicain se sont donné beaucoup de mal, depuis quinze jours, pour jeter quelque obscurité sur le devoir républicain.

Il apparaît, cependant, clair, lumineux, éclatant.

Le Parti a désigné son candidat. Il l'a choisi dans un Congrès régulièrement organisé et convoqué par ses chefs les plus autorisés et les plus respectés, conformément à tous les précédents et à toutes les traditions. Et ce choix a été fait à une majorité telle qu'elle ne laisse place à aucune critique, à aucune contestation.

Tous les électeurs sénatoriaux qui appartiennent au Parti, *tous ceux qui ont le souci de sa force et de son avenir*, et qui ne veulent pas favoriser les manœuvres dissolvantes de ses adversaires, doivent ratifier le leur vote la décision du Congrès ; ils doivent voter pour M. Auguste Potié.

Assez de divisions ! Assez de questions de personnes ! Assez de mesquines querelles !

Finissons-en avec ces misérables discordes qui font la joie de nos ennemis politiques. Voyez comme les collectivistes les excitent et les exploitent. Écoutez les clameurs sarcastiques et railleuses des cléricaux de la *Croix* et de la *Dépêche* !

Ils savent bien qu'ils n'ont jamais triomphé que par nos divisions ; *qu'unis* nous les avons toujours battus et écrasés.

Unissons-nous donc ! Rappelons-nous notre vieille règle de la discipline républicaine ! Observons-la fidèlement, dans sa compréhension la plus haute et la plus loyale.

Et groupons-nous, sans hésitation, sans défaillance, derrière le républicain éprouvé qui a l'honneur de tenir le drapeau.

Au-dessus de ces discussions byzantines auxquelles nous nous attardons, la figure d'Auguste Potié plane heureusement, sereine et inattaquée.

Ou, si quelques attaques honteuses et sournoises ont essayé de se glisser dans certaine feuille collectiviste, elles n'ont fait qu'augmenter la sympathie et l'estime dont il jouit auprès de tous les républicains.

Qui ne le connaît, en effet, dans notre Parti ? Qui ne respecte ce nom des Potié, universellement aimé dans le parti républicain ?

C'est d'eux que l'on peut dire : tel père, tels fils !

Auguse Potié n'avait pas encore l'âge d'homme qu'il défendait la cause républicaine, avec toute l'ardeur et toute l'intrépidité d'une jeunesse élevée dans l'amour des grandes idées de progrès et de liberté.

Et depuis lors, dans toutes nos luttes, aux époques difficiles, alors que la République n'était pas comme aujourd'hui triomphante, que les dangers étaient grands et les dévouements moins nombreux et plus méritants, il fut au premier rang de ses défenseurs.

Un tel passé vaut mieux que tous les discours et tous les programmes.

Quand on l'a pour garant de ses convictions républicaines et démocratiques, on peut se présenter le front haut devant les électeurs et, avec confiance, attendre leurs suffrages.

L'élection du candidat républicain ne fait de doute pour personne.

Mais, en présence des manœuvres et des espérances de nos adversaires, il faut que son succès soit éclatant. Il faut que les républicains répondent aux tentatives de désagrégation des collectivistes et aux railleries méchantes des cléricaux par une union et une discipline absolues. Il faut qu'ils marchent au scrutin avec ensemble, qu'ils s'épargnent les ennuis et les tracas d'un second tour de scrutin, en assurant, dès le premier tour, l'élection de M. Auguste Potié.

Ce résultat, les républicains peuvent l'obtenir, en se montrant disciplinés.

Ils augmenteront ainsi, auprès du Parlement, l'autorité de notre nouveau sénateur, pour la défense des intérêts de notre région.

Dans cette tâche difficile, pour laquelle M. Auguste Potié, par sa profession de cultivateur, par ses connaissances spéciales et son expérience, est plus que personne qualifié, il aura besoin du concours de tous ses concitoyens, et une imposante manifestation faite sur son nom aurait une importance et une portée dont il serait impossible de méconnaître la signification.

Les intérêts matériels de notre région se confondent donc ici avec l'intérêt républicain.

Et le Parti clérical l'a tellement compris, il s'est si bien rendu compte que la candidature de M. Emile Scrive était un véritable défi jeté aux cultivateurs et à tous les habitants de nos campagnes, qu'il est allé chercher dans le Cambrésis un candidat de renfort, sur qui pourraient se porter les voix des cultivateurs cléricaux hostiles à la candidature Scrive.

On espère ainsi provoquer un ballottage, dont on profiterait pour se livrer aux petites combinaisons et aux habiles intrigues où sont passés maîtres les cléricaux.

Les républicains peuvent déjouer cette manœuvre : il leur suffit de ne pas égarer leurs voix sur une candidature dissidente, et de voter tous pour M. Auguste Potié.

C'est là, impérieux et absolu, le devoir républicain.

**Georges ROBERT.**

---

Notre excellent confrère le *Cambrésis*, du Cateau, rappelle justement quel est le devoir républicain en face de la candidature Scrive :

*L'appartition de ce nouveau candidat n'est* pas bien terrible, mais il n'en est pas moins nécessaire de rappeler leur devoir aux républicains : Le candidat du parti républicain est M. *Auguste Potié* : l'union s'impose en sa faveur.

La profession de foi que nous venons de recevoir, mais trop tard malheureusement pour que l'insertion dans nos colonnes soit possible, est conçue dans des termes absolument nets et excellents et prouve une fois de plus la grande compétence et le sincère républicanisme de M. Potié.

Le résultat de l'élection nous prouvera d'ailleurs toute la sympathie qu'ont rencontrée ces déclarations.

## M. SCRIVE et les Agriculteurs

Nous recevons la communication suivante :

*Avis aux Délégués sénatoriaux*

Les journaux nous ont fait connaître hier la profession de foi de M. Emile Scrive, porte-drapeau de la réaction dans l'élection sénatoriale prochaine.

Sans vouloir nous étendre longuement sur la valeur de ce candidat, qu'on n'a jamais entendu au Conseil général du Nord depuis tantôt dix ans qu'il en fait partie, il est un point de son programme économique et agricole qu'il est bon de mettre en relief ; MM. les délégués sénatoriaux, cultivateurs étrangers à l'arrondissement de Lille, pourront ainsi apprécier comme elles le méritent les promesses de cet aspirant sénateur.

Laissons parler M. Emile Scrive. *La profession que j'exerce, dit-il, me met journellement en rapport avec les cultivateurs dont je connais les efforts méritants et insuffisamment récompensés.* Or, M. Emile Scrive est grand négociant en grains... et, comme tel, il a, depuis *quelque* vingt ans, par le commerce important de sa maison, nui considérablement aux intérêts de l'Agriculture, resée *(ose-t-il dire encore)* la source vive de la richesse nationale

En effet, grand importateur de blé, d'orge, d'avoine, il a été un gros facteur de l'abaissement des cours des céréales dans le Nord.

*Est-ce ainsi qu'il entend ne jamais abandonner les intérêts de la Culture ?*

Interrogez M. Emile Scrive, et demandez-lui, par exemple, pourquoi il ne fournit plus à l'Administration de la Guerre ses avoines de Russie, ses blés d'*Amérique ou des bords de la Mer Noire ?* Il vous répondra, s'il a quelque franchise, ce dont nous n'avons aucune raison d'en douter, que les *Agriculteurs du Nord*, par leurs démarches au Ministère, ont obtenu que notre Armée ne soit plus alimentée *qu'avec les produits indigènes.*

Interrogez M. Emile Scrive—c'est le bon moment, puisqu'on ne l'entend que pendant les périodes électorales — demandez-lui ce qu'il pense des acquits à caution... qui ont empêché pendant un certain temps le droit de sept francs de produire son effet, ce qui a été une cause de ruine pour notre agriculture, il vous répondra, toujours avec la même franchise, qu'il a fait lui, et très longtemps, d'excellentes affaires avec nos bons Marseillais, et que le commerce des acquits a été pour lui, de même que pour certains gros négociants une source de bénéfice ; mais que *cette maudite société des Agriculteurs du Nord, en faisant voter la nouvelle législation sur l'admission temporaire*, a supprimé du même coup toutes ses relations commerciales avec la mêlé.

Dans ces conditions, nous ne devons pas nous étonner si M. Scrive a cru devoir changer son fusil d'épaule. Pour arriver au mandat de Sénateur qu'il sollicite, il daigne maintenant s'intéresser à l'Agriculture, dont il promet de défendre les intérêts qu'il a méconnus jusqu'à ce jour.

Vous ne serez pas ses dupes.

Electeurs, Délégués Sénatoriaux, Cultivateurs, jugez.

Loin de nous la pensée de vouloir vous dicter votre conduite en cette circonstance, mais nous avons cru qu'il était du devoir des agriculteurs de l'arrondissement de Lille, parfaitement renseignés sur le genre de commerce de M. Emile Scrive, d'éclairer tous leurs Collègues du Nord, et d'appeler particulièrement leur attention sur la modification que celui-ci s'est cru obligé d'apporter à *sa façon habituelle de procéder pour les* besoins de sa cause, et sur la valeur de ses promesses au Corps électoral.

Charles Laurent, Agriculteur à Orchies ; Leroy Bataille, Agriculteur à Houplines ; Narcisse Gruyelle, Agriculteur, maire d'Emmerin ; Vion, Cultivateur à Houplines ; Dordin, Cultivateur à Bellenmes ; Paul Lepouple, Conseiller Général à Bersée ; Jules Laden, Agriculteur à Seclin ; Pierre Debuchy, Cultivateur à *Noyelles-sur-Selle* ; Herbert, Agriculteur à Hynecourt ; Emile Davaine, Conseiller Général à Saint-Amand ; Stévenoot, Agriculteur à Armbout-Cappel ; Macaron, Agriculteur, Maire à Haulchin ; J. B. Bonduel, Président des Agriculteurs du Nord ; L. Goulaine, Maire à Nomain ; Désiré Duroocq, Cultivateur à Erquinghem-Lys ; Simon, à Auchy ; Duhornard, Maire à Saint-André ; Catin Frères, Cultivateurs à Frelinghien ; Narcisse Destombes, Cultivateur à Frelinghien.

## LETTRE DUN DÉLÉGUÉ

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous permettre à un simple délégué *sénatorial, républicain et radical convaincu*, de vous remettre à vos lecteurs quelques réflexions que lui suggèrent la conduite actuelle de M. Debierre et la façon singulière dont le *Réveil du Nord* oubliant qu'il a un candidat à soutenir, s'adonne tout entier à la défense de celui dont l'attitude va diviser profondément le parti républicain.

Pour moi, observateur impartial, et désintéressé, j'estime personnellement que le Congrès du 17 de ce mois, composé de délégués cantonaux, désignés, nous dit le *Réveil* lui-même, dans des réunions particulières organisées par des personnalités comme MM. Senifort, Bersez, Dron, Dubève, Cardon, Evrard-Eliez, Lozé et Vancauwenberghe, etc..., présente toutes les garanties de sincérité.

Je n'admets pas, et il n'est pas possible d'admettre qu'il n'y ait eu entre eux aucune *conférence pour favoriser tel candidat plutôt que tel autre*, et lorsque tous les délégués cantonaux venus de tous les coins du département, me se connaissant pas entre eux, lorsque tous les électeurs choisissent un candidat avec la majorité écrasante qu'obtenue M. Auguste Potié, c'est que ce candidat représente l'opinion et les aspirations de la grande majorité du parti républicain, c'est que cet homme est reconnu par eux comme le plus digne de porter le drapeau du parti républicain, c'est lui qui est appelé à le faire triompher, c'est lui que nous devons soutenir.

Comme le disait M. Lozé au Congrès départemental, nous n'avons pas à nous occuper des questions de chapelle de Lille.

Que MM. Debierre et ses amis soient déçus dans leurs espérances, nous le comprenons, mais qu'ils ne s'initient pas devant la décision de leur parti, qu'ils se laissent aller à des compromissions telles que nous les voyons aujourd'hui, défendus et soutenus par les journaux dont ils étaient naguère les adversaires irréductibles, cela nous ne pouvons le comprendre.

Agréez, etc.

*Un Délégué radical. Membre d'une Ligue affiliée à la F. R. N.*

## Une candidature de renfort

En présence des vives protestations soulevées *parmi les cléricaux des campagnes par la candidature* de l'importateur de grains étrangers Emile Scrive, les cléricaux ont fait surgir une candidature de renfort, celle d'un M. Delsemer, « pharmacien honoraire » habitant Hasnon.

Cet ancien pharmacien, dans sa circulaire aux délégués sénatoriaux, leur dit : « Je suis inconnu de la majeure partie d'entre vous, je me suis occupé de finances et d'industrie, maintenant j'occupe mes loisirs à des études de chimie industrielle et agricole, d'économie politique et de philosophie historique. »

Pharmacien, financier, industriel, chimiste, agriculteur, économiste, philosophe, historien ; tout cela ne nuit pas à M. Delsemer. Il veut encore être sénateur !

Cette élection sénatoriale ne manque pas de gaieté.

## La candidature Delesalle

Enfin, M. Edouard Delesalle se décide à se rappeler qu'il est, lui aussi, candidat au Sénat, ce que, tout entier à son œuvre de division du parti républicain, il avait sans doute oublié.

Le *Réveil du Nord* publie sa profession de foi, dont voici les passages les plus caractéristiques :

Je ne m'adresse qu'aux délégués sénatoriaux socialistes ; je sollicite exclusivement les suffrages de ceux qui, persuadés que les misères engendrées par le régime capitaliste sont dues à la concentration, entre quelques mains, des moyens de production et d'échange, sont convaincus aussi que la possession collective de ces instruments de la richesse assurera seule l'affranchissement de l'humanité laborieuse.

En dépit des apparences, je ne perds pas l'espoir que, renonçant à leurs exagérations de façade pour mettre d'accord leurs paroles et leurs actes, les dirigeants du P. O. F. seront obligés de comprendre qu'on peut être socialiste sans se courber sous leur joug, et qu'ils ne parviendront prétendre incliner sous leurs décisions tous les cerveaux socialistes.

*J'attends les élections municipales prochaines* pour savoir s'ils imposeront à leurs municipalistes l'interdiction des alliances d'hier, plus nécessaires aujourd'hui que dans le passé.

Je suis persuadé qu'ils ajouteront sur ce point une nouvelle violation de leurs propres règles à celles qu'ils ont déjà commises sans trop de souffrance.

M. Delesalle est dur pour ses anciens amis du P. O. F. Il ne leur a pas pardonné de l'avoir excommunié, comme il voudrait à son tour excommunier les autres. Mais les républicains ne sont pas plus disposés à se courber sous le joug de M. Delesalle *qui lui-même n'a consenti à se courber sous les dirigeants du* P. O. F.

En présentant la candidature de son directeur *politique, le Réveil du Nord* explique le but poursuivi : « Nul, parmi nos lecteurs, écrit notre confrère, ne prête à notre ami Delesalle l'espoir de convaincre ou de séduire la majorité du suffrage restreint. »

*Mais, « on sait que l'opinion socialiste est* partagée entre deux fractions, l'une qui boude à tout et à tout, et que l'on appelle « intransigeante » ; l'autre qui, sans perdre un seul instant de vue le but socialiste, s'adapte au milieu actuel, et espère de le faire concourir à ses vues ».

Il s'agit de « permettre à ces deux fractions de se mesurer ».

La seule question est donc bien de savoir : *qui aura le plus de voix*, de Delory ou de Delesalle ?

Le *Travailleur* estime à une centaine, le nombre des délégués collectivistes. Le *Réveil* l'élève à 160 ou 180. Comme nous l'avons dit, le *Réveil* exagère, et le *Travailleur* est plus près de la vérité.

M. Delesalle espère bien arriver premier et infl ger à son ex-ami un échec qu'il exploitera par la suite contre lui.

Notons que le *Réveil* nous parle encore du *fameux Congrès d'* Douai, qui adopta la candidature Delesalle, mais qu'il s'obstine à nous cacher et la liste des membres de ce Congrès, et comment il a été convoqué et formé.

*Contraste bien caractéristique avec le Congrès* républicain, dont nous avons publié les noms des délégués qui y ont pris part, et où tout s'est passé au grand jour, avec l'admission des membres de la presse.

On nous assure qu'à ce Congrès de Douai, il y avait trois pelés et un tondu, et encore ne serions-nous pas étonnés si le *Travailleur* nous apprenait qu'il n'y trouvait une majorité de « faux socialistes ».

## Le «Travailleur» et M. Delesalle

Le *Travailleur*, qui paraît aujourd'hui, consacre son premier article à l'élection sénatoriale. « Il n'y a que trois candidats sérieux, dit-il : MM. Delory, Potié et Scrive. » Pas aimable pour son ami Delesalle, le *Travailleur*.

D'ailleurs, le directeur politique du *Réveil du Nord* qui, depuis dix jours, n'a que le *mot de trahison à la bouche, est à son tour* traité de « traître » et de « bourgeois » par l'organe du P. O. F., qui l'accuse de s'affubler du socialisme comme d'un « masque».

*Justo retour des choses s'ici bas !*

Le *Travailleur* poursuit :

Dans le Nord que la crise socialiste a touché, malgré vingt années de luttes et d'efforts qui permettaient aux militants de croire que l'unité socialiste était indestructible, il faut bien reconnaître que le *Réveil du Nord*, dont la lecture quotidienne empoisonne l'esprit de ceux qui le lisent et l'homme de discorde et de division qui porte aujourd'hui sa candidature contre notre ami Delory au Sénat, sont parvenus, à force d'intrigues et de mensonges à *compro cette unité et à lui opposer tout ce* qu'ils ont pu trouver d'éléments de scission et de trouble.

Delesalle n'avait rien à espérer, rien que l'accentuation de la division existante, dans cette candidature sénatorialo qu'il s'est fait donner par *une demi-douzaine de citoyens réunis pour la forme.*

On voit que nous ne sommes pas seuls à nous plaindre de notre grand diviseur.

## Le Cléricalisme dans les affaires

Du *Siècle* :

A propos de l'affaire De Cooman et de la faillite de la Caisse Internationale, *La France économique et financière*, publie une série d'articles pour montrer de quelle façon ces financiers avaient su parvenir à capter la confiance de tant de personnes.

*Nous y lisons, entre autres*, dans le numéro du 20 décembre, une circulaire adressée par la maison De Cooman à ses pliciers, pour les engager à travailler les ecclésiastiques et les congrégations religieuses.

La partie suivante de cette circulaire adressée aux rentiers de Tourcoing a une saveur particulière :

Pour vous faciliter l'entrée en relations, il serait peut-être utile que vous vous servez d'une recommandation ecclésiastique. Vous pourrez donc citer comme référence l'archidiacre de la cathédrale de Tourcoing, M. le chanoine de Neubourg, et, au besoin, on pourrait également prendre des renseignements près de Monseigneur Walvarens, évêque de Tourcoing, dont notre mission traite toutes les affaires, mais sans toutefois dire que nous l'avons cité comme référence, si maintenant que nous nous sommes recommandés de lui, cet évêque se pas l'importuner par des demandes de renseignements réitérées qui lui parviendraient de tous côtés à la fois.

*Au contraire, vous pouvez hardiment consulter d'en référer à l'archidiacre*, secrétaire de l'Evêché qui, connaissant notre manière d'opérer, donnera sûr sous une opinion tout à fait favorable.

Au fond de toutes les affaires financières louches, on retrouve pareillement quelque influence cléricale.

# Nos Dépêches

*Parfait télégraphique et téléphonique*

## LE JOUR DE L'AN

### A l'Elysée

La journée du 1er janvier a été cette année favorisée par un temps doux et relativement sec. Aussi, la fête annuelle et traditionnelle a-t-elle été à Paris particulièrement brillante.

Les réceptions officielles ont eu lieu avec le cérémonial accoutumé.

Les membres du corps diplomatique ont été présentés au président par Mgr Lorenzelli, leur *doyen. Le nonce apostolique a prononcé* l'allocution suivante :

Monsieur le président,

Les souhaits que le corps diplomatique a l'honneur de vous apporter ici, à l'occasion du nouvel an, sont toujours inspirés à nos cœurs par le profond respect que nous avons de la première magistrature de la République et par particulière sympathie que le monde entier garde à la France.

Votre Excellence ne constater, au cours de l'année 1902, que cette sympathie a trouvé une expression plus vive et plus étendue dans la part que toutes les nations ont prise à l'*effroyable* malheur de la Martinique, elles n'en ont pas été seulement émues parce qu'il frappait une partie de la famille humaine, elles en ont aussi partagé le deuil parce qu'il éprouvait la nation française. Oui, cette illustre *nation demeure privilégiée d'un patrimoine* moral très précieux et bien plus ample que ses vastes territoires.

C'est pourquoi il nous tient au cœur plus que jamais, monsieur le président, de vous offrir en notre nom et au nom des souverains et chefs d'Etat que nous avons l'honneur de représenter auprès de vous et du gouvernement de la République, nos vœux très sincères et ardents pour qu'à l'avenir la *France soit préservée de toute détresse et que* Dieu, maître du ciel et de la terre, daigne la conserver sous sa protection toute-puissante et paternelle.

Le Président de la République a répondu à *cette allocution en ces termes :*

Monseigneur,

J'accueille avec gratitude les souhaits que le corps diplomatique m'adresse pour la prospérité de la France. Je ne suis pas moins touché des sentiments qu'il veut bien témoigner au Président de la République.

Hier, de toutes les pensées que Votre Excellence vient de m'exprimer, aucune n'a mieux senti ce que le souvenir accordé à l'affreuse catastrophe qui venait de jeter de douloureux à tant de familles françaises.

L'unanime sympathie que la France a sentie autour d'elle dans cette épreuve lui a été précieuse. *Elle dire qu'elle la ménisit par l'intérêt passionnés* qu'elle a toujours pris aux malheurs des autres peuples, par les beaux exemples de générosité, qu'elle a prodigués au cours de sa longue histoire, et qui lui composent ainsi que vous venez de le dire, un *glorieux patrimoine moral.*

Votre éminent doyen a été bien inspiré, monsieur, en venant que nous inaugurions l'année sous cette impression si *solidaire* humaine. Je l'en remercie comme d'un heureux présage.

M. Loubet s'est ensuite entretenu quelques instants avec les représentants des puissances étrangères.

Aux ministres et ambassadeurs ont succédé des délégations diverses du conseil municipal de Paris, du Conseil d'Etat, du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la cour d'appel, de l'Institut, des *différents* clergés, etc.

Le cardinal Richard, retenu par son état de santé, s'était fait excuser.

La réception des députations militaires, comprenant nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes, fut le dernière et prit les vers quatre heures. La journée officielle était terminée.

### France et Russie

Le Ministre de la Guerre a reçu hier le télégramme suivant :

*A Son Excellence le général André, ministre de la guerre*

Saint-Pétersbourg, ter janvier.

Au début d'une année nouvelle, je m'empresse d'adresser à Votre Excellence, le représentant de la glorieuse armée française, en mon nom et au nom de tous les officiers du ministère de la guerre, nos vœux de prospérité et de bonheur pour Votre Excellence et pour toute l'armée.

Général KOUROPATKINE.

Le Ministre de la guerre a répondu par le télégramme suivant :

*A Son Excellence le général Kouropatkine, ministre de la guerre, Saint-Pétersbourg.*

Au nom de l'armée française et en mon nom personnel, je remercie Votre Excellence des vœux qu'elle veut bien m'exprimer au nom de la glorieuse armée russe et je la prie d'agréer les souhaits de bonheur et de prospérité que forment pour leurs camarades russes tous les officiers de l'armée française.

Général ANDRÉ.

### Les souhaits des chefs d'Etat

A l'occasion de la nouvelle année, le Président de la République a reçu des télégrammes émanant de l'empereur de Russie, du roi de Grèce, du roi des Belges, du chah de Perse; du prince de Bulgarie, du sultan de Turquie, du roi de Portugal, de M. Costa, vice-président de la République Argentine, etc.

## Les troubles de Marguerite

Montpellier, 2 janvier. — Ce matin ont enfin commencé les dépositions des témoins.

Ali Koulaer, âgé-vaid de douze Adelie, prête le serment suivant la formule française, et aussi, en vertu d'arrêts de la Cour de cassation, suivant la formule arabe, ainsi conçue : « Je déclare au nom de Dieu, que je parlerai sans haine et sans crainte et que je dirai toute la vérité.

Ali Kouider, un bel homme de cinquante ans, haute stature, figure cossue, raconte, ayant été acteur et prisonnier dans le mouvement, tous les incidents depuis ne pourquoi jusqu'à la rencontre avec les travailleurs. A la maison forestière, il fut amené devant Yacoub. Les fusils le couchaient en joue. Il dut se déclarer d'accord avec les rebelles. Mais alors à la bande, il a, vu dépouiller Mattie, arrêter l'administrateur Montelle, égorger Guillaume Gay par Abdallah ; Abdalah, qui est à deux mètres du caïd, pâlit et sa figure grimace un rire. Tous les prévenus sont moroses et silencieux. Ceux qui pendant les interrogatoires traitaient Kouider de menteur, Yacoub, Toubiby, Shadoc, se bronchent pas, affaissés sur eux-mêmes, et Kouider continue le récit dramatique et sanglant.

Le président, après chaque fait, interroge chaque accusé désigné sur ce qu'il a à répondre. Et chacun répondant : *Je n'ai rien fait* », Et le sixième accusé ajoute que Kouider a reçu de l'argent pour mentir.

## *La Légion d'honneur*

Paris, 2 janvier. — Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, qui devait se réunir lundi prochain, *et examiner notamment*, au cours de cette séance, les promotions et les nominations faites par le ministre de l'instruction publique, ne se réunira que vendredi 9 janvier, sur le désir exprimé par certains *membres du conseil* qui se trouvaient dans l'impossibilité d'être présents à la réunion de lundi.

Cette circonstance aura pour effet de retrider jusqu'au 12 janvier la publication au *Journal officiel* de la liste des nominations faites par le Ministre de l'instruct ou publique et dont nous avons été en mesure de faire connaître quelques-unes.

## L'AFFAIRE HUMBERT

### Un démenti

M. Léon Mougeot, ministre de l'agriculture, a adressé une lettre au *Gaulois* qui le mettait en cause à propos de la famine Humbert, laissant entendre que Mme Humbert lui avait prêté 40.000 francs.

Dans cette lettre, M. Mougeot dit que « *jamais, ni directement, ni indirectement, aux aucune fonme, il n'a eu la moindre relation avec la famille Humbert* ».

### L'attitude des créanciers

M. Léonce Marchand, de Dunkerque, créancier de la feuille Humbert pour sous millions, a répondu à un rédacteur de l'*Echo de Paris* qui l'interrogeait sur l'attitude qu'il comptait prendre vis-à-vis des Humbert au cours de leur procès :

— Ni les Schotsmans ni moi, nous ne porterons de plainte. On m'a dit que M. Cattaui veut retirer la sienne. En ce qui me concerne, Mme Humbert peut être tranquille. Je ne ferai rien contre elle. Tout ce qui est de M. Cattaui, je n'ai rien à en dire. J'aime autant être à sa place sans avoir pu toucher un sou de mes onze millions versés.

### Le dénonciateur

L'envoyé du *Matin* à Madrid, s'étant dévoué aux recherches par Mario Lado, l'ancienne domestique de Thérèse Humbert à Madrid, a établi définitivement, écrit-il, que l'auteur de la lettre anonyme qui amena *l'arrestation des Humbert*, est un avocat de Madrid, M. Emilio Cotarelo Mori, membre de l'Académie royale d'Espagne.

Cet avocat habitait, 34, rue Ferraz, l'étage au-dessus de celui occupé par les fugitifs. D'après notre confrère, c'est bien à lui qui sera dévolue la prime de 25.000 fr.

Quant aux agents de la brigade de l'Inspecteur Caro, s'ils surveillaient depuis une dizaine de jours les Humbert, ils ne les avaient pas reconnus. Ils avaient été frappés de l'attitude de plusieurs membres de la famille, attendant aux abords des boulevards de journaux, l'arrivée des feuilles françaises.

Les Humbert, ajoute notre confrère, « se commentent entre eux invariablement la lecture des annonces, dont ils traduisaient certaines à l'aide d'un alphabet spécial qu'ils tenaient à la main. Mais les agents espagnols crurent simplement se trouver en présence d'une bande de cinq détenteurs de trésors», ou « fabricants d'héritages », si nombreux à Madrid, et qui opèrent surtout à l'étranger au moyen de lettres et d'annonces. C'est ainsi que l'identité des Humbert *n'aurait été découverte que grâce* à la lettre de dénonciation de M. Catarello.

De la suite de l'information de l'envoyé du *Matin*, M. Gomez Carillo, correspondant particulier du *Libéral* de Madrid, lui a adressé la lettre suivante :

« Je suis avec étonnement par les dépêches de votre envoyé spécial, M. Mouthon, que le *dénonce* des Humbert est M. Catarello, ès l'Académie espagnole. Comme, d'après tout ce que nous savons, cette dénonciation est loin d'être désintéressée, le sens force de trouver méprisable la conduite du dénoncé. Je vais donc envoyer aujourd'hui même sa démission de membre correspondant de l'Académie espagnole, au moment pas faire partie de la même compagnie que M. Catarello, qui n'est ni magistrat ni policier.

Le *Matin* ajoute qu'il croit savoir que d'autres membres de l'Académie royale espagnole vont prendre le même parti que M. Carrillo.

***

### Les avocats

Paris, 2 janvier. — Mme Humbert n'a pas encore fait choix de son avocat. Elle en est encore à sa première théorie :

— Je n'ai pas besoin d'avocat... Mon innocence est le meilleur des défenseurs.

Frédéric Humbert, Romain Dourignac, Marie Dourignac et Emile Dourignac avaient d'abord pensé comme Mme Humbert. La rédaction les a amenés à changer d'opinion et, comme on voulait prendre pour avocats : Frédéric Humbert et Emile Dourignac, M. Henri Robert ; Romain Dourignac, Me Andrieux et Marie Dourignac Me Chaveau (désigné d'office).

D'après les bruits de la salle des Pas-Perdus, les Humbert souffrent surtout des calomies d'être séparés les uns des autres. Mme Humbert qui s'inquiète, Frédéric Humbert songeur, Marie Dourignac et Emile Dourignac tristes. Quant à Romain Dourignac, il se montre plus de bonne humeur. Il passe ses journées à fumer, à rêvasser et à... parler, quand il le peut.

Avec sa philosophie, cet excellent médicaster serait parfaitement heureux à la Conciergerie, s'il avait seulement quelques auditeurs pour applaudir à ses calembours.

### Les interrogatoires

M. André est arrivé à une heure quinze à son cabinet. Le magistrat a immédiatement fait entrer de suite Romain Dourignac dont le commencement l'interrogatoire fut prolongé par M. Henri Robert.

Le juge a demandé à l'inculpé des détails sur la création et l'organisation de la Société de la Rente viagère.

M. Lyonet a fait amener à son cabinet Marie